

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 20 septembre 2018 à 20h00 heures à la salle Louis Dupéré du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Stéphane Deschênes, maire suppléant

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes	M. Guillaume Lavoie (absent)
M. Étienne Lévesque	M. Serge Fournier (absent)
M. Stéphane Deschênes	Mme Bianca Gagnon

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant.
Monsieur Georges Deschênes, Maire, est absent.
Monsieur Martin Normand, directeur général, est présent.
Un avis de convocation a été signifié à tous les élus.

1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

2. Lecture de l'ordre du jour

3. Soumission / Contrôle qualitatif / Projet eau potable

18-09-179

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Englobe pour le contrôle qualitatif dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable au montant de 19 760\$ avant les taxes.

4. Avis de motion et présentation du Règlement en matière de prévention incendie

18-09-180

Avis de motion est donné et présentation est faite par Sylvain Deschênes du projet de règlement en matière de prévention incendie :

5. Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions

18-09-181

Affaires nouvelles fermées parce qu'il n'y a pas présence de tout les élus.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-09-182

Proposé par Bianca Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h45 la séance soit levée.

Je, Stéphane Deschênes, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Stéphane Deschênes, Maire suppléant

Stéphane Deschênes
Maire suppléant

Martin Normand
Directeur général